



Conseil d'établissement 2024-2025

Date : Lundi 28 octobre 2024

Heure : 19 h

Endroit : École Desbiens

Présents lors de la rencontre :

Absents lors de la rencontre : René-Pierre Ouellet, Vanessa Larouche et Gino Dubé

Bonne(s) nouvelle(s) :

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
1. Accueil	Mme Caroline souhaite la bienvenue à tous les membres. Vérification s'il y a quorum. La séance du conseil d'établissement peut ainsi être légalement tenue.	
2. Adoption de l'ordre du jour	Il n'y a pas de lecture de l'ordre du jour, car tous l'ont reçu avant la réunion. IL EST PROPOSÉ PAR Mme Meghan Vézier QUE l'ordre du jour soit adopté tel quel La proposition est adoptée à l'unanimité. [CE2024-10-006]	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
<p>3. Adoption du procès-verbal de la réunion du 23 septembre 2024</p>	<p>Il n'y a pas de lecture du procès-verbal, car tous l'ont reçu avant la réunion. Faire un retour sur seulement un suivi :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Signature de la résolution adoptée au dernier CÉ, concernant l'acceptation de deux (2) dons. - Rencontre par Teams. <p>IL EST PROPOSÉ PAR M. Sébastien Dumont</p> <p>QUE le procès-verbal du 23 septembre dernier soit adopté tel quel.</p> <p>Les propositions sont adoptées à l'unanimité. [CE2024-10-007]</p>	
<p>4. Suivi des dossiers</p> <p>Normes et modalités, première communication, bulletin, art. 76</p> <p>Plan de lutte art. 210.1, adoption</p>	<p>Rappel des dates pour la 1re communication et le 1er bulletin.</p> <p>Claudie présente les 3 priorités d'action du plan de lutte et en explique les lignes directrices. En lien avec l'Instruction publique, la direction nous informe que les membres du personnel ont une formation obligatoire à suivre sur le plan de lutte.</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR Mme Meghan Vézier</p> <p>QUE le document Plan de lutte soit adopté tel quel.</p> <p>Les propositions sont adoptées à l'unanimité. [CE2024-10-008]</p>	<p>Déposer le plan de lutte sur le site internet. Mettre le lien dans le calendrier du mois de décembre.</p>

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
<p>5. Points d'information</p> <p>Photos scolaires 2024-2025</p> <p>Paiement des cahiers d'activités</p> <p>Reliquat, courriel du CSS à venir</p> <p>Service de garde, sondage semaine de La Relâche</p> <p>Partenaire Premier Tech pour aide aux familles et Chevaliers de Colomb</p> <p>Code de civilité</p> <p>Collations</p>	<p>Mme Cynthia Panos nous a informé qu'elle ne prendrait plus le contrat des photos pour l'année 2025-2026. À la suite des propositions des membres du CÉ, Mme Daisy contactera les personnes suivantes :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1- Jean-François 2- Patrick Nadeau 3- Jackie Dubé pour décembre <p>Mme Sabrina Thériault, approuve.</p> <p>89 % Cacouna et 91 % St-Arsène : à révérifier lundi. Cibler les familles dans le besoin et Partenaire Premier Tech ?</p> <p>Recours redistribué dans les écoles, familles en besoin, courriel du CSS, 16 octobre. Reste 68 000 \$ (direction générale). Crédit école.</p> <p>Nous ferons parvenir aux parents un sondage avant les Fêtes, afin de connaître leurs besoins pendant la semaine de Relâche.</p> <p>La direction informe les membres qu'un montant de 1 250 \$ est disponible pour les cahiers et les repas. Les Chevaliers de Colomb offrent des manteaux d'hiver à des élèves. Des familles ont été contactées.</p> <p>Rappel du code de civilité par la direction générale. À afficher à l'entrée des 2 écoles.</p>	<p><i>Forms</i></p> <p><i>Prochaine rencontre</i></p>

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
Formation pour les nouveaux membres (capsules), rappel.	Rappel sur la formation à suivre.	<i>Faire parvenir le lien aux nouveaux membres.</i>
6. Suivis des comités Comité de parents Conseil d'administration du CSS CCSEHDAA	Aide alimentaire, fin octobre. 2 collations par semaine, environ. Besoin spécifique versus repas chauds offert par le Centre de services. Journées fixes, collations, sorties, effet d'entraînement. Mme Jessica fait le suivi de la rencontre du comité de parents. Aucun membre Aucun membre	
7. Correspondance	Aucune	
8. Questions de l'assemblée		
9. Levée de l'assemblée	IL EST PROPOSÉ PAR Sébastien Dumont QUE l'assemblée soit levée 20 h 45 La proposition est adoptée à l'unanimité. [CE2024-10-012]	

Jessica Poirier, présidente

Caroline Lévesque, directrice